

EXTERNALITÉS ET DYSFONCTIONNEMENTS : DES RAPPROCHEMENTS SONT-ILS POSSIBLES ?

Manuel GARCIA
ISEOR, Magellan
Université Jean Monnet
(France)

Miguel DELATTRE
ISEOR, Magellan
IAE Lyon, Université Jean Moulin
(France)

RÉSUMÉ :

La notion d'externalités développée par la théorie néo-classique induit une division entre les biens privés régulés par les marchés, et les biens collectifs qui perturbent le fonctionnement normal des marchés. Les externalités sont traitées par des actions correctives hétérogènes, inscrites dans un modèle coûts-avantages. L'analyse socio-économique propose de remonter les chaînes de causalités des dysfonctionnements, d'en calculer les coûts de régulation, et de promouvoir des projets aboutissant à leur réduction. Cette proposition managériale conduit, entre autres, à des perspectives particulièrement fécondes. D'une part, le couplage d'un système de management avec un système d'évaluation qui intègre le développement durable, et d'autre part, la création d'organisations *ad'hoc*, par exemple dans les relations inter-organisationnelles territorialisées qu'entretiennent les parties prenantes dans les filières.

Mots clés : externalités, dysfonctionnements, théorie néo-classique, analyse socio-économique, coûts-performances cachés, analyse coûts-avantages, processus homogènes.

ABSTRACT :

The notion of externalities developed by the neo-classic theory infers a division between private property and common's which disrupt the normal functioning of markets. Externalities are handled by heterogeneous corrective actions positioned in a costs-advantages model. The socio-economic analysis suggests going back up the chains of causalities of the dysfunctions, calculating the costs of regulation, and promoting projects ending in their reduction. This managerial proposal leads, among others, to particularly fertile perspectives. On one hand, the coupling of a management system with a system of evaluation which enhance the sustainable development, and on the other hand, the creation of organizations *ad'hoc*, for example in the territorialized inter-organizational relations which maintain the links with stakeholders.

Keywords : Externalities, Dysfunction, Néo-classic theory, Socio-economic analysis, hidden costs-performance, Cost-benefit analysis, homogeneous process.

EXTERNALITÉS ET DYSFONCTIONNEMENTS : DES RAPPROCHEMENTS SONT-ILS POSSIBLES ?

Les termes externalités et les dysfonctionnements sont fréquemment associés à des pertes de performances pour les entreprises, les individus et les territoires. Les deux termes sont souvent utilisés indifféremment, afin de caractériser dans le cadre d'interactions, des situations économiques, sociales et environnementales défavorables.

La notion d'externalités et ses impacts sur les performances est débattue depuis Sidwick (1887) et Viner (1931). On peut distinguer deux périodes. Dans la première, une partie de l'explication des performances des marchés et des organisations est associée à des phénomènes hors marché environnementaux et sociaux. Sont ensuite évoqués, dans une seconde période, des comportements d'agents influençant d'autres agents et le rôle du progrès scientifique (Antonelli 1995, Weber 1997, 2006, Pillet 2006). Tietenberg (1992) résume les caractéristiques en les rapprochant, comme Coase (1960) l'avait proposé, de l'appropriation individuelle des ressources dans une relation marchande. Selon cette approche, les externalités touchent tous les agents économiques de façon identique, le corollaire est que personne ne peut s'en affranchir. C'est donc un coût ou un bénéfice social et environnemental imposé en dehors de toute transaction volontaire, qui permettrait d'expliquer partiellement les différentiels de performances économiques des individus, des organisations et des territoires. Selon l'analyse néo-classique, l'effet des externalités est mesurable comparativement à un fonctionnement parfait des marchés. Les solutions proposées, par cette approche, semblent se cantonner à la mise en évidence d'un enjeu financier. Celui-ci, permet de justifier la limite de l'intervention publique dans une optique coût-bénéfice, ou alors consacre la construction artificielle d'une régulation fondée sur une logique d'appropriation marchande (droit à polluer, concession de service public). Depuis les années 90, sur la base du modèle théorique néo-classique (Rapport Boiteux 1995), plusieurs domaines d'externalités tels que les transports, la pollution et la santé publique font l'objet de recherches sur des méthodes d'évaluation à l'échelle française et européenne (Heatco 2006).

La notion de **dysfonctionnements et de coûts-performances cachés** (Savall 1974) s'inscrit dans le champ de l'analyse des performances des organisations publiques ou privées. La représentation est différentielle. Elle permet de matérialiser des dysfonctionnements, par la mise en évidence d'écarts de perception entre un fonctionnement vécu et souhaité (orthofonctionnement) par les acteurs. La théorie socio-économique avance que les dysfonctionnements proviennent d'une atrophie de la qualité du couplage des interactions entre les structures et les comportements d'une organisation. Dans le cadre d'une analyse diachronique, les dysfonctionnements sont situés sur un processus de causalités, dont les effets économiques et sociaux sont mesurables par les coûts-performances cachés. Les régulations de dysfonctionnements engagées, afin de retrouver un niveau normal d'activité, provoquent un effet dual sur le résultat économique. D'une part, une augmentation des charges consommées pour leur régulation et, d'autre part, un affaiblissement des potentiels productif et social, ainsi que de la qualité de vie au travail. L'identification des dysfonctionnements

lors d'un diagnostic, est suivi d'une réflexion collective et participative pour réduire le coût de leur régulation de façon à accroître la performance, de manière coordonnée, avec les ressources disponibles, et ainsi de mieux maîtriser les conséquences de leurs impacts (économiques, organisationnels et sociaux) sur les performances attendues par les parties prenantes. L'approche transformative qui en résulte, vise un meilleur couplage des comportements et des structures pour un fonctionnement global plus productif et plus social, par une meilleure synchronisation entre l'animation des hommes, les ressources humaines et matérielles à développer, et la réalisation des activités et des processus.

Dès lors, que l'on s'aventure sur les terrains extérieurs à l'organisation pour aborder les dysfonctionnements, au sein des filières (relations clients fournisseurs), ou sur les territoires il est fréquent d'être confronté à des explications s'appuyant sur l'approche par les externalités. Une mise en perspective des convergences et des spécificités de ces deux théories et des méthodes mobilisées est un préalable. Particulièrement dans une utilisation visant les préoccupations émergentes du développement durable, telles que les déséquilibres économiques, sociaux et environnementaux, la saturation des espaces territoriaux et les risques de pénuries sur certaines ressources, les progrès dans le traitement et la diffusion des informations. Face à ces préoccupations on ressent une réduction de l'efficacité des actions conçues sur la base d'un cloisonnement théorique entre les niveaux macro, méso, et micro-économique, et entre les domaines marchand et non-marchand. Un sentiment d'urgence favorise un nouvel intérêt pour l'analyse et l'évaluation des phénomènes non souhaités, consommateurs de ressources, qu'ils soient rendus visibles par le concept d'externalités ou celui de dysfonctionnements.

Cette communication vise à s'intéresser au rapprochement d'un dispositif de recherche de dysfonctionnements sur des espaces généralement appréhendés par les externalités. L'objectif principal est de mesurer le degré de complémentarité ou d'opposition des notions d'externalités et de dysfonctionnements à travers les hypothèses théoriques de leur conception dans une perspective de mobilisation en matière d'évaluation quantifiée (quantitative et financière).

1. LES EXTERNALITÉS : UN NÉCESSAIRE TRIBUT À LA VISION DISSOCIÉE DU PARADIGME NÉO-CLASSIQUE

L'influence sur la performance économique d'éléments situés hors du marché, a fréquemment permis d'expliquer l'écart entre un fonctionnement parfait, garantissant « l'optimisation » de l'utilisation des ressources, et la situation réelle sur les marchés. Ainsi, les éléments extérieurs au marché doivent avoir l'influence la plus limitée possible sur la consommation des ressources et s'inscrire nécessairement dans une instrumentation des coûts globaux (dépenses de l'Etat ou des collectivités publiques) ou bien s'intégrer de façon artificielle dans le monde marchand (concessions, droits à polluer, quotas ...).

1.1 Les paramètres du concept d'externalités

L'approche des externalités est fondée sur l'opposition entre, d'une part, des « biens collectifs » difficiles à réguler par des prix, à l'origine de coûts supplémentaires supportés collectivement sur un territoire, et, d'autre part, des

biens appropriés régulés par des logiques de marché (Samuelson, 1954). Les biens collectifs se caractérisent, par la non-rivalité, car tous les individus peuvent les consommer et la non-exclusion, car nul ne peut s'en affranchir. Les coûts des biens collectifs s'ajoutent aux produits marchands, et sont rendus perceptibles à travers des coûts ou des avantages additionnels. Enfin les externalités impactent positivement ou négativement les individus, hors de tout lien de causalité du fait de l'impossibilité d'en faire payer l'usage, et du phénomène des « *passagers clandestins* » (Olson, 1965). Weber (1922) avait déjà insisté sur le fait que « *L'Etat est le seul agent pouvant faire financer ce type de biens* ». L'appropriation des ressources naturelles matérialise une problématique complexe, car elle transfère des biens collectifs à court terme, dans la sphère marchande, et fait peser la menace, à plus long terme, d'une raréfaction de cette même ressource. Ce paradoxe soulevé par Hardin (1968) conduit à la justification de l'intervention publique, dans un système libéral, avec des restrictions d'exploitation de la réserve naturelle, afin de garantir son renouvellement. C'est le cas, par exemple, de la réserve halieutique. A partir du même modèle théorique, Coase (1988) interviendra sur les concessions de service public, ou sur la création de droits à polluer régulés par des Etats ou des organisations privées. S'y ajoute aujourd'hui d'autres risques tels que les accidents du travail, la circulation, dès lors qu'ils semblent affecter la performance économique d'un territoire ou d'une filière d'activité.

Dans des applications opérationnelles, cette construction théorique a été à l'origine de nombreux travaux sur les risques sanitaires [Rapport Boîteux (1994), (Valeur de la Vie Humaine), Treich 2005 (prévention des risques), Bickel et al. 2006 (transport et énergie), Dionne Lebeau 2010, Guesnerie 2012 (Santé), Baumstark, Dervaux Treich, (2013) (Valeur de la Vie Humaine)], concernant les risques environnementaux et la santé, dans les transports. Ces recherches considèrent que les risques qui affectent la vie humaine, doivent être rapprochés des budgets à consacrer aux diminutions des effets des externalités ou des risques sociaux et environnementaux. Le but principal est de guider les autorités publiques en comparant des coûts et des avantages. Le modèle reste souvent limité sur des préoccupations de la puissance publique, nationale et internationale. Toutefois, la situation inédite de l'accélération de l'épuisement des ressources naturelles non-renouvelables, est renforcée par l'impression d'une évolution « exponentielle » des externalités négatives sociales et environnementales, ce qui invite à étendre cette réflexion à des problématiques marchandes impossibles à équilibrer, par exemples sur :

- les modalités d'extraction des matières premières et de leur utilisation dans la production ;
- les modalités de production, de financement, de transport et de consommation, principalement liées au développement des relations marchandes ;
- la saturation des capacités de renouvellement des ressources ;
- l'incapacité de régulation des pollutions ;
- l'accroissement des régulations sociales.

Tous ces constats renforcent l'intérêt d'une réflexion générale sur le modèle de prise en compte des externalités dépassant les segmentations de l'analyse néo-classique, car il apparaît que les orientations prescrivant des taxations, des réglementations, des normes ou des subventions connaissent aujourd'hui des

limites d'application dans la lutte contre l'accélération des dégradations sociales et environnementales, qui se conjuguent avec des comportements d'anticipation opportunistes, individualistes et « court-termistes », entraînant de nouvelles externalités. Certains exemples d'interventions publiques à partir d'analyse d'externalités, laissent apparaître ces comportements : la législation sur le CO₂ a conduit à favoriser le moteur diesel, alors que ce carburant est beaucoup plus dangereux pour la santé, en raison des particules fines qu'il contient ; le cas des panneaux solaires, pour lequel les avantages fiscaux accordés en France, dans le but de créer une filière sur le territoire national, et réduire la dépendance aux énergies fossiles, ont contribué à l'augmentation des prix des installateurs réduisant l'intérêt économique du consommateur, et favorisés les importations au détriment des productions nationales émergentes. Il y a donc bien une liaison entre les externalités et les systèmes marchands de production et de consommation, et des interactions entre les structures, les comportements et les performances (Tomek et Robinson 1981, Aragrande 1997, Hugon 2014). Ces chaînes de causalités semblent s'appuyer sur un système de couplage affaibli entre l'externalité et ses causes, laissant à l'Etat le soin d'intervenir dans le but de rééquilibrer les marchés, sans maîtriser *a priori* tous les éléments des processus socio-économiques et environnementaux conduisant à ces situations non-satisfaisantes.

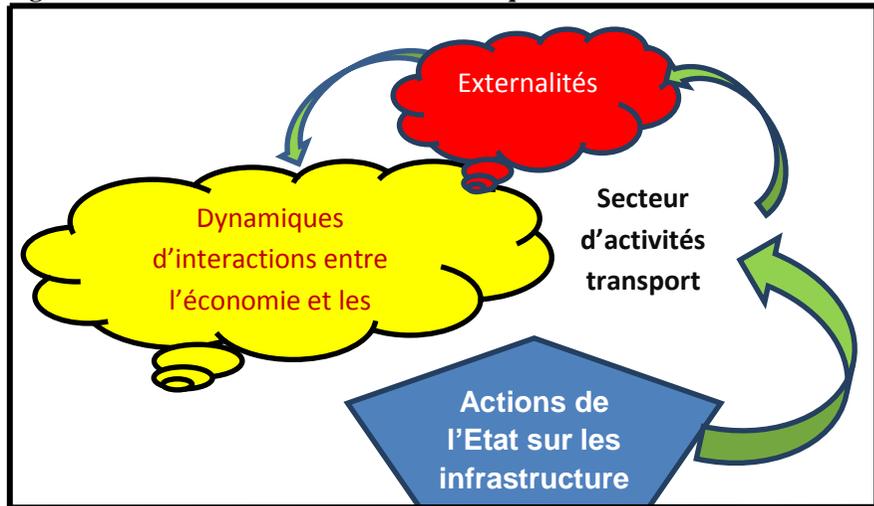
1.2. La méthode « française »

En France, à la suite des rapports Boiteux (1994, 2001), de nombreuses études ont été menées afin de développer des méthodologies pour rationaliser l'orientation de l'investissement dans les politiques publiques. A travers l'exemple du rapport d'études du SETRA¹ en 2010, sur la monétarisation des externalités environnementales, nous étudierons les hypothèses mobilisées qui semblent converger vers un modèle unique d'évaluation : la relation coûts avantages.

Le rapport indique que : *le secteur des transports participe au développement des activités économiques, au déploiement des relations sociales et à l'aménagement du territoire.* En contrepartie, il produit des effets négatifs appelés externalités qui résultent des congestions, d'accidents, d'effets structurants sur l'utilisation de l'espace, d'émissions de polluants et de nuisances sonores. La création d'externalités s'inscrit donc dans une première problématique d'interaction coût-avantage entre l'activité économique générale et le secteur du transport, le périmètre d'analyse est cependant, restreint aux externalités du transport, sans en rechercher les causes dans les interactions avec les autres secteurs d'activités.

¹ SETRA : Service d'études du les routes et leurs aménagements, (2010), Rapport d'étude : *Monétarisation des externalités environnementales*, 146 p.

Figure n°1 : Externalités et secteur économique



Les externalités du transport génèrent des coûts non marchands (santé, temps perdus, congestion des réseaux,...). Par nature, non-échangeables sur un marché, leurs conséquences sont à la charge de la société. A ce niveau il convient de discerner l'externalité de ses conséquences. L'externalité est par exemple la congestion ou un accident de la route. Les conséquences pèsent sur les capacités productives et suscitent des consommations pour les prévenir, en supprimer les causes (normes, réglementations, subventions) ou améliorer la capacité de réponse à l'externalité (services dédiés, investissements). Les actions publiques sont déployées uniquement sur la relation transport-externalités, en considérant que les effets positifs générés conduiront à des améliorations dans l'utilisation des ressources pour l'ensemble de l'activité économique. Cette hypothèse implicite participe d'une conception de la bonne utilisation des fonds publics. Les paramètres utilisés ici, sont intégrés à partir des éléments financiers calculés dans le rapport Boiteux (2001), pour la France. Ils s'inscrivent dans un réseau européen plus vaste visant à proposer des réponses normalisées pour l'action publique (Heatco 2006). Ainsi pour les transports, la durée de vie des projets est de 50 ans pour les routes, 30 ans pour les voies ferrées, le taux d'actualisation est de 4% et, sont retenus : la valeur de la vie humaine, le temps, le bruit, la pollution atmosphérique, la valeur carbone et l'effet de serre.

Figure n°2 : Externalités et méthodologie d'évaluation : calcul de l'avantage global

Catégories	Avantages	valeur du temps de 23 €/h pour les VL		valeur du temps de 13,41 €/h pour les VL	
		Valeur monétaire en M€ 2000	Poids monétaire	Valeur monétaire en M€ 2000	Poids monétaire
Usagers VL-PL	Temps VL	1002,5	74.8%	562.4	62.5%
	Temps PL	94.6	7.1%	94.6	10.5%
	Entretien et dépréciation VL	-4,9	0,4%	-4,9	0.5%
	Entretien et dépréciation PL	3,6	0,3%	3,6	0.4%
	Carburant VL	-59,8	4,5%	-59,8	6.6%
	Carburant PL	-4,1	0,3%	-4,1	0.5%
	Malus d'inconfort	-99,5	7,4%	-99,5	11.1%
Collectivité	Sécurité	-18.3	1.4%	-18.3	2%
	Pollution de l'air	24.6	1.8%	24.6	2.7%
	Effet de serre	-28,5	2,1%	-28,5	3.2%

En général, Deux évaluations sont réalisées afin de tester la sensibilité du modèle. Par exemple, dans le cas du rapport SETRA, la mise en service est prévue pour 2015, le coût du projet est de 470 M€ (2006) TTC, avec une hypothèse de croissance du PIB. Les autres paramètres sont ceux du rapport Boiteux. Le test de sensibilité est réalisé sur la valeur du temps, qui représente le paramètre de valeur monétaire le plus élevé.

Figure n°3 : Externalités et méthodologie d'évaluation : rentabilité

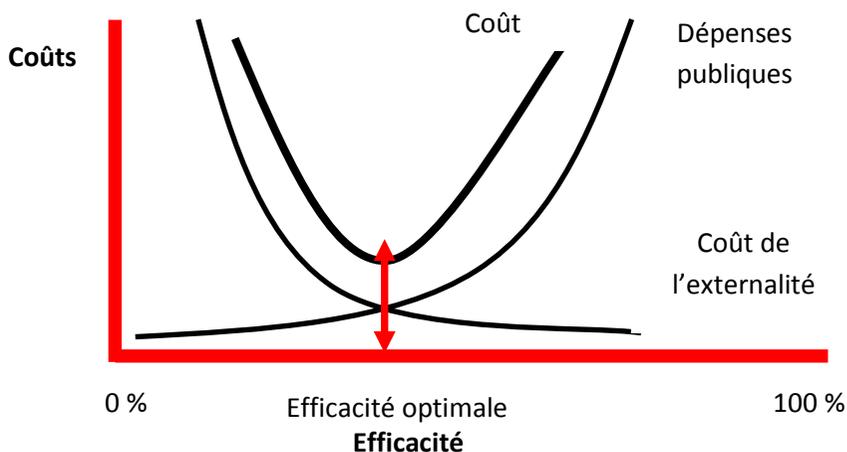
	valeur du temps de 23 €/h pour les VL	valeur du temps de 13,41 €/h pour les VL
Coût d'investissement actualisé en M€2000	275	275
Somme actualisé de l'avantage global	875	435
Avantage net de l'année de mise en service	17	6
Bénéfice actualisé en 2004 en M€	600	160
Bénéfice actualisé par unité monétaire investie (B/I)	2.2	0,6
TRI (taux de rentabilité interne)	9.4%	5,7 %

La comparaison avec des études similaires conforte les résultats obtenus. C'est principalement l'économie du temps VL qui influe financièrement sur le choix. La rentabilité affichée permet de justifier l'investissement. Il s'agit ici de comparer les avantages procurés par l'implantation d'une autoroute, avec une route existante.

1.3. Les principales limites

Les limites de l'approche par les externalités s'inscrivent dans la méthode déployée. Le système de calcul rapproche le coût des conséquences considérées comme directes d'une situation (les externalités), avec des dépenses d'investissement et d'autres liées à des mesures de contrôle, de taxation et de subvention sensées encourager et orienter des comportements de consommation et de production. L'objectif est de réduire les coûts des effets consécutifs des externalités sur l'économie, ce qui provoque une confrontation coûts-bénéfices dans un modèle d'optimisation de type parétien.

Figure n°4 : L'optimisation dans le rapport coûts-avantages



Dans cette perspective, l'optimisation est réalisée en agissant sur des processus hétérogènes : les dépenses publiques en prévention et en correction d'une part, et le coût des conséquences de l'externalité d'autre part. Ceci, afin de limiter la dépense jusqu'au moment où, en théorie, un euro dépensé dans l'action publique conduit à la réduction d'un euro des coûts des externalités. Plusieurs critiques peuvent déjà être formulées. D'abord, les coûts des différentes externalités découlant de projets spécifiques, n'étant pas toujours additionnables, en raison des méthodes de calcul, les politiques publiques risquent de couvrir, au final, plusieurs fois des conséquences identiques, insérées dans des projets différents. Il est ensuite surprenant que le calcul des externalités soit conduit alors que l'inventaire des externalités et de leurs interactions avec la performance économique ne soit pas expertisé sur l'ensemble du territoire et des parties prenantes. Enfin, le comportement de l'utilisateur est encouragé économiquement pour réduire le coût des effets induits, sans agir précisément sur les causes associées, ou sur les processus conduisant à ces effets. Le système est donc

hétérogène. A titre d'exemple, les pollutions liées aux transports sont principalement corrélées aux déplacements. Au lieu d'agir sur les déplacements, on favorise, par exemple, le développement des autoroutes ou des réseaux de transport en commun par le biais de subventionnement, puisqu'il faut gagner du temps ou décourager l'utilisation de l'automobile à moteur thermique. Or, les règles d'urbanisation et les fiscalités locales favorisent une localisation des résidences privées distantes des activités professionnelles, renforçant la nécessité des déplacements et des équipements. Cela stimule l'émergence de comportements opportunistes et par conséquent, de nouvelles externalités, en raison d'une absence de vision plus globale de la gestion des territoires.

Selon une approche plus socio-économique, transcendant les différentes segmentations néo-classiques, trois axes d'approfondissements principaux sont repérables.

L'incitation à changer de comportement (le premier axe) est essentiellement économique, et ne s'inscrit pas suffisamment dans une perspective sociale (meilleure maîtrise du temps consacré à une activité non-utile : le transport). L'incitation découle aussi d'un développement de la normalisation, souvent cantonnée à des approches partielles (autorisation des produits phytosanitaires en agriculture, mais interdiction d'utilisation pour les collectivités et les particuliers), progressive ou déplacée dans le temps en raison des coûts de mise en conformité pour certains opérateurs (la loi sur l'accessibilité aux lieux publics pour les personnes handicapées 2005 repoussée de 3 à 9 ans en 2014). La création de signaux par l'Etat pour pallier l'absence de sensibilité des marchés sur les externalités sociales et environnementales s'avère au mieux, partiellement efficace. Malgré sa justification, cette intervention ne fait que déplacer la relation structures-comportements vers d'autres externalités, et impacte de façon très limitée les causes directes et indirectes des effets non-désirés.

Ce système affecte aussi la qualité de l'analyse (le deuxième axe) en se focalisant sur une dualité de comportements entre le « marché » et le « hors marché », qui apparaît de plus en plus comme une fiction pour deux raisons :

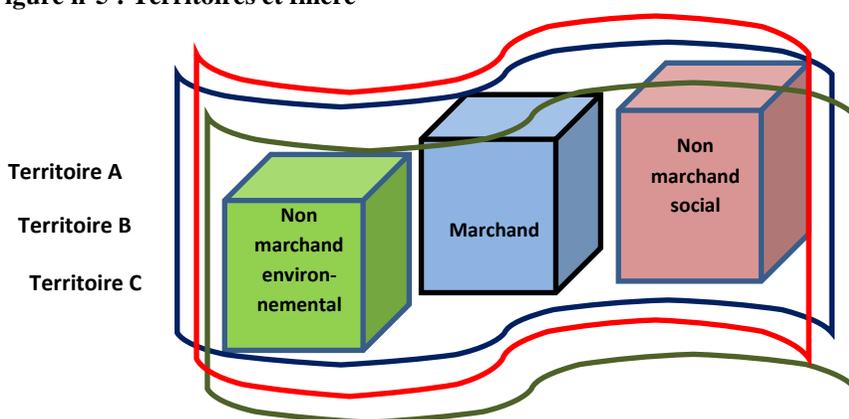
- La première découle de l'observation : les processus économiques de production et de consommation absorbent indifféremment des ressources provenant du marché et des ressources hors marché ;
- La seconde provient de la mise en évidence des conséquences financières des interactions entre le social, l'économique et l'environnemental.

En effet, la confrontation de deux espaces de ressources pour la satisfaction des besoins humains se présente de façon duale pour expliquer les transactions sur un marché d'une part (prix-coûts et droit de propriété privée), ou hors marché d'autre part, avec le raisonnement coût-avantage. Cela valorise la fiction d'un comportement considéré comme cohérent et rationnel découlant des signaux de marché. Il en résulte que les espaces de transactions hors marché (dans lesquels au moins, l'un des trois éléments est absent : prix, coûts ou propriété) doivent être considérés comme générant des comportements marginaux ou incohérents.

Dans l'objectif d'allocation « optimale » des ressources, des solutions doivent donc être trouvées. Il faut aussi compter sur l'apparition de nouveaux domaines de réflexions influençant sensiblement la performance économique, telles que les aspirations sociales ou la volonté de protéger l'environnement naturel, ou encore d'assurer un développement durable (c'est le troisième axe). D'abord considérés

comme des freins au développement économique, ces nouvelles perspectives humanistes, responsables et éthiques (Jonas 1979) laissent entrevoir des modalités d'adaptation du capitalisme à cette responsabilité sociale et environnementale, non prévues dans le paradigme des modèles néo-classiques. L'intégration d'une réflexion concernant le développement durable est difficile à envisager sur la conception actuelle du marché et de la relation coût-avantage. Enfin, l'affaiblissement des Etats par rapport aux entreprises ou aux filières mondialisées a conduit à la construction d'un système réglementaire complexe dans lequel les groupes d'influence interviennent avec les Etats presque à égalité (World Economic Forum, OMC/WTO) matérialisant les effets de la tétranormalisation comme conséquences du système néo-classique de séparation du marchand et du non-marchand et des espaces économiques, sociaux et environnementaux (Savall, Zardet 2005, 43-51).

Figure n°5 : Territoires et filière



La conceptualisation néo-classique du fonctionnement dual des transactions, laisse échapper du raisonnement économique, le fonctionnement de processus complexes qui irriguent les territoires. La perméabilité des deux espaces en matière d'échanges, limite le domaine de prescription de la théorie néo-classique et invite à de nombreuses réflexions sur un système permettant une allocation durable des ressources. Le constat d'effets économiques négatifs découlant des activités non-marchandes, publiques, privées, sociales, environnementales, mais aussi des activités marchandes invite à reconsidérer les limites imposées théoriquement au concept d'externalités et à les intégrer dans un concept plus élargi, celui de dysfonctionnements.

2. LES DYSFONCTIONNEMENTS : L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE COMME RÉSULTAT D'UN DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE.

Les travaux sur les dysfonctionnements ciblent principalement les organisations. Cependant la notion de filière de propagation de dysfonctionnements permet d'envisager des perspectives d'extensions inter-organisationnelles territorialisées de l'analyse socio-économique. En se plaçant sur les activités et les processus associant les causalités aux conséquences des dysfonctionnements, la démarche

permet d'intégrer différents ensembles organisationnels selon une même logique d'approche.

2.1 Les dysfonctionnements comme résultat d'un processus faisant interagir des structures et des comportements

Un dysfonctionnement est évalué à partir de ces effets induits sur la consommation des ressources mobilisées lors des régulations pour permettre un retour à un fonctionnement jugé « normal » par les parties prenantes. Ce retour à l'ortho-fonctionnement peut s'évaluer par les productions de biens et services qu'il est à nouveau possible de réaliser du fait d'actions conduites pour limiter les phénomènes de détournement des ressources. La réallocation des ressources absorbées par la régulation des dysfonctionnements est multiple. L'activité peut être orientée vers le marché en volume et en valeur par une montée en gamme par exemple, ou en bien être investie dans des actions de développement socio-économico-environnementales (formation, recherche et développement, nouveaux produits et nouveaux services, amélioration de la qualité de vie au travail et plus globalement élargie aux relations avec les parties prenantes).

L'approche dysfonctionnelle ne s'inscrit pas dans le fonctionnement parfait du marché. Le périmètre est défini par les agents concernés dans un espace rendu visible par le « jeu » de leurs interactions. Ainsi aux frontières formelles d'un périmètre (administratif, territorial, organisationnel, ...) se substitue un périmètre d'activités porté par des acteurs, parties prenantes directes ou indirectes, contenant des effets induits de leurs actions conjuguées. Peu importe la « focale », qu'elle soit économique, sociale ou environnementale : les processus et les activités ne sont plus saisis par une dénomination *a priori* mais émergent et se caractérisent à travers des processus nées dans les relations d'acteurs. Sur cette base, il semble possible de distinguer des éléments stables, durables, récurrents (structures) qui canalisent par des registres d'actions, des comportements d'acteurs. Ainsi, dans ce cadre, une problématique transport est indissociable d'une approche territoriale des agents concernés, impliqués comme utilisateurs, fournisseurs, prescripteurs, décideurs... selon leur qualité et selon les enjeux de développement potentiel. Les sphères économiques, sociales et environnementales appréhendées à travers des logiques marchandes ou non marchandes restent des appellations « artificielles », qui ne peuvent canaliser en tant que telle la richesse de choix parfois partagés, souvent opposés en confrontation et recomposition permanente. L'analyse dysfonctionnelle est ainsi positionnée sur un état des lieux participatif, construit sur les perceptions différentielles des acteurs. La dimension économique ne représente qu'un aspect de l'image produite en « concurrence » avec des préoccupations sociales et environnementales. L'identification des dysfonctionnements permet d'élargir les visions individuelles, parfois partisans, pour valoriser des convergences de vue, d'actions ou de stratégies génératrices de projets communs.

Une autre différence avec le concept d'externalités porte sur la place de l'évaluation financière. L'évaluation des dysfonctionnements est opérée à l'issue du recueil des dysfonctionnements et de l'explicitation des chaînes de causalités. Cela permet d'identifier des familles de dysfonctionnements associées à des causes identiques, car c'est logiquement à partir des causes des

dysfonctionnements que l'on doit opérer une recomposition organisationnelle. Les évaluations successives permettent dès lors, de mesurer de façon homogène les effets des projets de régulation, en conservant un contrôle sur les processus identifiés, ainsi que sur l'apparition de nouveaux dysfonctionnements sur des chaînes de causalités identiques ou nouvelles. L'utilisation des dysfonctionnements produit alors chez les acteurs des logiques d'apprentissage, réduisant le coût des régulations futures de dysfonctionnements, tout en accroissant leur efficacité. Ce même phénomène, remettant en cause l'analyse coût avantage dans une forme d'optimisation paretienne, fût aussi à l'origine d'une controverse dans l'analyse des coûts de la qualité (Schneiderman 1986, Werrebrouck 1993). Certains dysfonctionnements ont des causes sociales ou environnementales qui affectent la sphère économique (Cappelletti 2005). Elles peuvent se matérialiser dans l'inter-organisationnel entre le marchand et le non-marchand : relations des entreprises avec les administrations et les parties prenantes situées dans la sphère non-marchande sociale (universités et système de formation, associations, collectivités, démographie, système de santé etc...), ou découler de relations non-marchande environnementale (ressources naturelles, climat, accessibilité), ou encore émerger dans les relations marchandes fournisseurs-clients dans les filières, ainsi que dans les relations favorisant l'accès aux capitaux et aux technologies.

La proposition socio-économique serait alors la suivante :

L'étape 1 : Elle consiste à relever les dysfonctionnements et les paramètres du fonctionnement jugés normaux par les parties prenantes sur un périmètre de relations structures-comportements, par exemple une route. A ce niveau le projet autoroutier n'est pas envisageable comme seule réponse à des problèmes de circulation. Cela suppose de réunir les parties prenantes concernées dans ce périmètre (recherche des intérêts, convergence stratégique) et de trouver un modèle de fonctionnement (pilotage, gouvernance). De cette façon, le périmètre de relations est structuré en organisation *ad'hoc*.

L'étape 2 : elle concerne la production d'un diagnostic basé sur les dysfonctionnements et l'identification des régulations, en matérialisant la cartographie des processus de propagation dans une chaîne de causalités. Ce mécanisme d'analyse évite les hypothèses implicites, par exemple : celle de la régulation marchande automatique, les *a priori* : le social et l'environnemental conduisent à des coûts supplémentaires, ils ne peuvent pas être à l'origine de la création de valeur ; et enfin, les oublis : les nouveaux dysfonctionnements créés par un investissement. En s'intéressant aux processus de propagation, la méthode reste homogène dans la recherche des causes. L'expertise se concrétise par l'identification des causes génératrices des dysfonctionnements appelées causes profondes et de celles qui permettront l'émergence d'une réflexion stratégique et d'actions prioritaires les causes-racines.

L'étape 3 : Pour valider la partie diagnostic, l'intervenant-chercheur qui maîtrise la méthodologie, est confronté aux représentants des parties prenantes pour la validation des causes de dysfonctionnements, ainsi que pour la valorisation des régulations. C'est à ce stade que la réflexion sur des projets d'autoroute ou d'aménagement sont envisageables puisqu'un lien est établi entre des situations espacées dans le temps.

L'approche par les externalités s'inscrit uniquement dans un dispositif d'investissement économique public, alors que l'approche par les dysfonctionnements permet la mise en lumière des leviers d'actions disponibles et/ou possibles, sur l'ensemble des chaînes de causalités (locales, globales, économiques, sociales, environnementales, privées, publiques) en permettant d'identifier les points de fonctionnement à infléchir, à corriger ou à modifier. De cette façon, une approche globale réalisée *ex ante* sur la base de modèles de calcul d'externalités, pourrait être complétée par l'approche plus locale, inductive et heuristique des dysfonctionnements. La focalisation sur l'opportunité d'une solution (la rentabilité d'un investissement) par l'évaluation des externalités, peut ainsi conduire à la définition d'une stratégie de mise en œuvre portée par la visibilité produite par les dysfonctionnements.

A ce stade de notre propos, la difficulté est d'opérer un rapprochement entre deux niveaux d'analyse, l'un global (externalités), l'autre plus local et organisationnel (dysfonctionnements), compte tenu du manque de porosité des informations disponibles entre ceux-ci. Pour surmonter cet obstacle, nous avons choisi d'inscrire la suite de notre analyse sur un niveau intermédiaire à savoir une filière qui constitue aussi un périmètre inter-organisationnel territorialisé. Nous avons traité dans un précédent papier (Garcia, Delattre 2016) le cas de la filière textile en Rhône-Alpes à travers la création d'une structure de gestion concertée, le contrat d'objectifs emploi-formation (COEF). La structuration débute en 2004, sur la base d'un constat d'une filière sinistrée et en péril au niveau économique (disparition d'entreprises, d'emplois et de technologies), une assemblée des parties prenantes est constituée. Elle regroupe des administrations (préfecture de région), des syndicats professionnels, des syndicats de salariés, des organismes mutualisateurs et des rectorats (Lyon et Grenoble). Un groupe de pilotage est installé et missionné par les parties prenantes pour coordonner les actions, et diligenter un diagnostic stratégique sur la filière textile (contrat d'étude prospective 2004). Les dysfonctionnements sont repérés. Ils sont matérialisés par des niveaux de rémunération plus bas que dans le reste de l'industrie, des qualifications insuffisantes, une relation limitée avec le monde de la recherche, des politiques de recrutement et de formation non-durables et non maîtrisées, ainsi que des positionnements concurrentiels inadaptés. Les conséquences sont des disparitions d'entreprises et d'emplois qui affectent gravement la situation économique et sociale de la filière sur le territoire. Les causes racines mises en évidence par le comité de pilotage et les experts sont multiples. Sont notamment identifiés : la longueur des processus dans la filière, qui implique de nombreux acteurs et pose la question de leur synchronisation dans le cadre de relations mondialisée ; des exigences de rapidité et de qualité ainsi que des rapports de force entre les clients et les fournisseurs ; des carences en marketing particulièrement à l'international ; l'absence de stratégies couplées entre les différents acteurs ; l'insuffisance de l'innovation ; des capacités de productions limitées dans les textiles industriels, sportifs et médicaux ; la faiblesse des qualifications et du système de formation. Trois dispositifs COEF se sont succédés, respectivement 2005-2009, 2010-2013, 2014-2017. L'organisation s'est progressivement structurée autour d'une assemblée des parties prenantes, d'un comité de pilotage et d'un comité d'experts. Elle dispose d'un système de communication et de coordination, elle déploie une stratégie et obtient des résultats. Par exemple, la certification des formations, le

développement de l'alternance, de la formation continue, la mise au point progressive d'un observatoire des emplois et des compétences, un contrat de performance avec un pôle de compétitivité (TECHTERA), des relations plus étroites avec des secteurs d'activités connexes (métallurgie, électronique...) une meilleure diffusion des innovations techniques, mais aussi managériales, sociales et environnementales. Il n'y a pas eu dans ce cas d'évaluation des externalités ou des coûts-performances cachés dans le diagnostic. Cependant, l'approche choisie présente une forte proximité avec l'analyse socio-économique telle qu'elle est conceptualisée par Savall (1978b).

L'évaluation semble être un point d'entrée saillant pour le diagnostic en vue de réaliser une comparaison entre les dysfonctionnements et les externalités, même si le positionnement diffère. Dans le calcul des externalités la monétarisation semble dissociée des systèmes économique, social et environnemental. Dans cette démarche, le projet alternatif (l'autoroute §1.1) est proposé, sans autre analyse alternative, à l'arbitrage économique des experts. Le terme social est utilisé pour indiquer la présence dans le calcul des conséquences non-marchandes (santé, temps, pollution...). L'évaluation de la filière (ci-dessus) fait le lien avec la création d'une organisation *ad hoc* regroupant les parties prenantes, travaillant sans *a priori* sur un périmètre restreint. La structuration d'un dispositif de type COEF concrétise une avancée dans la prise en compte des réalités « terrain » comparativement à un traitement avec un modèle d'essence néo-classique, mais ne semble pas pour autant suffisant. La création d'une structure porteuse de projets et pilotée apparaît nécessaire pour identifier, faire remonter et développer des pratiques de régulation de processus dysfonctionnels.

2.2. Transposition méthodologique et calculs proposés

A partir de l'étude sur les externalités présentée au point 1.2, l'approche par les dysfonctionnements permet d'identifier les actions et les processus déployés par les parties prenantes.

Lors de la phase 1 : un relevé des dysfonctionnements pourrait être réalisé sur la base d'entretiens semi-directifs articulés autour des thèmes suivants :

- Conditions de vie (équipements, sécurité, ...)
- Organisation collective et citoyenneté (le qui fait quoi, la perspective sociétale, ...)
- Communication- information (les composantes du dialogue entre parties prenantes)
- Mise en œuvre et déploiement (appréciation de la qualité de la mise en œuvre réalisée)
- ...

Ces entretiens ont pour objectif de collecter à travers l'expression des acteurs du contenu, tant sur les dysfonctionnements ressentis que sur les régulations mises en œuvre et/ou envisagées. Un travail de consolidation permettra de présenter à la collectivité des parties prenantes les bases d'une plateforme de réflexion : l'identification des éléments jugés sensibles dans la prise de décision.

Ce premier travail qualitatif sera étoffé dans une seconde étape par une mise en lumière du gisement de ressources absorbé par les régulations de dysfonctionnements. La restitution aux parties prenantes au terme de la phase 1, s'inscrit dans une perspective pédagogique. D'une part, expliciter et illustrer la

méthodologie mise en œuvre afin de renforcer la dimension participative en clarifiant les règles du jeu. D'autres part, la production d'une « représentation collective » pose les limites d'une approche consensuelle, puisque les représentations sont différentielles : les dysfonctionnement des uns ne sont pas forcément ceux des autres. Ainsi la prise de décision sera réalisée sur une base « négociée » (le consensus n'est pas systématiquement recherché) d'un projet collectif intégrant les dimensions économique, sociale et environnementale.

A l'issue de l'étape 1 et pour l'étape 2 : le tableau suivant peut être construit afin d'étayer le diagnostic (avec une évaluation du temps à la contribution horaire sur la VA (*) selon les structures d'appartenance ou estimée pour le territoire, ou le secteur d'activité).

Figure 6 : Une approche évaluée

	Sur-consommation	Sur-temps	Sur-salaires	Non-productives	Non-crédation de potentiels (**)	Risques (**)	Total
Absentéisme, retards, ...	Coût des ressources supplémentaires mobilisées	Temps supplémentaire de régulation au regard du temps jugé «normal»	Recoeurs interims, et heures supplémentaires soustraites	Productions sociales et économiques non effectuées en raison de la régulation de dysfonctionnements	Formation, saisie d'opportunités et créations rendues impossibles	Déclassement humain et territorial	
Rotation du personnel, dynamique et solde du bassin d'emploi et /ou de la filière	Coût supplémentaire dû au passage d'un emploi à un autre pour les administrations, les entreprises et les personnes	Temps passé en raison de la dégradation de l'existant (N-N-1)	Recoeurs interims, heures supplémentaires soustraites	Productions sociales et économiques non effectuées en raison de la régulation de dysfonctionnements	Formation, saisie d'opportunités meilleures localisations et créations rendues impossibles	Tensions, stress, TMS, TPS, accidents, incidents, surexploitation des équipements collectifs et privés	

Accidents de travail, de circulation, de trajets professionnels	Obsolescence, vétusté, coûts supplémentaires au-delà du fonctionnement jugé normal	Arrêts de travail indemnisation, temps des services de santé Réorganisation des processus et des activités	Recoeurs interims et heures supplémentaires soustraite	Productions sociales et économiques non effectuées en raison des accidents	Formation, saisie d'opportunités meilleure localisation et création rendues impossibles	Invalidité, reclassement, décès	
Déficit, défaillances de politique d'investissements matériels et incorporels	Coût supplémentaire d'entretien	Temps perdu	Glissement de fonction lié à la non pérennité des savoir faire	Productions sociales et économiques non effectuées en raison des défaillances	Formation, saisie d'opportunités meilleure localisation et création rendues impossibles	Déclassement humain et territorial	
Evaluation	Charges supplémentaires	Temps * VA par heure	Suppléments de charges	Surtemps*CHVA	Heures perdues*C HVA	Comparaison avec l'estimé normal	
Total							

(*) Contribution horaire sur la VA : VA du périmètre d'analyse/nombre d'heures affecté=CHVA

(**): **Non-crédation de potentiels et Risques : comptabilisés à part afin de distinguer les potentialités (pertes d'opportunités et risques) de l'existant.**

L'intégration de paramètres qualitatifs, quantitatifs et financiers permet de dépasser la dualité de la vision marchande et non marchande au profit d'une vision intégrative économique, sociale et environnementale. L'évaluation du temps humain, la mesure du raccourcissement de la vie par la pollution, les maladies chroniques, le handicap dû aux expositions à des produits toxiques ou à des accidents permet de recentrer la prise de décision sur la réalisation des activités et des processus impliquant des parties prenantes. La prise en compte des consommations supplémentaires (privées et publiques) en entretien et services dédiés, l'obsolescence et la dégradation des investissements enrichit la base de réflexion. L'avantage de cette approche est qu'elle donne à voir de

manière synoptique un ensemble dysfonctionnements *ex ante* afin de mieux piloter l'affectation des ressources aux régulations. Cela évite le phénomène de double comptabilisation: si les causes sont multiples selon le regard porté sur les processus, les régulations opérées consomment des activités qui elles mêmes consomment des ressources, sans pouvoir être affectées à une autre production.

A l'étape 3 les causes des dysfonctionnements étant identifiées la construction d'une stratégie et l'identification d'actions prioritaires intégrant des objectifs économiques, sociaux et environnementaux peuvent alors se concrétiser entre deux projets alternatifs entre un réaménagement des points noirs sur la route existante ou un projet d'autoroute ou encore entre le constat de l'effondrement d'une filière et l'évaluation de stratégies alternatives.

2.3. Les limites actuelles du diagnostic socio-économique

Historiquement l'analyse socio-économique a été développée au sein d'organisation de taille et de secteurs variés. Les premiers travaux conduits dans la décennie des années 70 concernaient essentiellement l'étude de l'amélioration des conditions de travail négociées sous contraintes de ressources : approche économique et sociale.

La méthodologie est déployée à partir d'un protocole de recherche intervention socio-économique qui constitue une première limite. En effet, elle repose sur la « réévaluation » du système managérial pour développer la performance économique et sociale en associant des résultats comptables immédiats et la création de potentiels de ressources futures, grâce à des projets soutenus par la détermination d'objectifs et de moyens. Dans le cadre organisationnel des administrations et des entreprises, le déploiement du dispositif s'appuie sur un double traitement, il est hiérarchisé pour la structuration de l'intervention, et il est intégré pour les projets. Si des dysfonctionnements apparaissent dans les espaces inter-organisationnels sur un territoire, dans une filière, ou en interaction avec l'environnement, ou encore de façon diffuse avec l'ensemble de la population en terme de progrès social, il n'y a pas d'organisation hiérarchique pour sécuriser un système de régulations, ni d'approche transversal possible pour les projets. La diffusion de l'analyse socio-économique intégrant l'environnement nécessite, par conséquent, la reconstruction d'une organisation, qui doit prendre une forme managériale sans être ni une administration, ni une entreprise au sens légal du terme. Cette organisation est une création autorisant la fédération des parties prenantes autour d'une charte clarifiant les enjeux face aux constats de dysfonctionnements repérés sur un espace territorial. Cette fédération d'intérêts se doit de définir un mode de fonctionnement, être capable dans les compétences qu'elle se donne de se piloter, et d'échanger avec des experts.

La seconde limite repose sur les différences dans les méthodes d'évaluation. Les régulations de dysfonctionnements sont évaluées à partir des données d'une entreprise sur la base des charges supplémentaires engagées (surtemps, surconsommation et sursalaires) et des produits n'ayant pas trouvé les ressources nécessaires pour être réalisés. On associe aux produits non-réalisés (non-production), la non-crédation de potentiels représentant les compétences, les conceptions de nouveaux produits et de nouveaux services qui n'ont pas pu être créés, ainsi que les risques qui se définissent comme une perte de performance probable due aux dysfonctionnements actuels. Lorsqu'on se situe dans un espace

inter-organisationnel territorialisé il est nécessaire de passer d'une évaluation micro-économique à une évaluation macro-économique. Cela semble possible comme le illustre le tableau réalisé au §2.2 (figure 6), en particulier l'évaluation socio-économique-environnementale peut s'appuyer sur une partie des paramètres utilisés dans l'approche par les externalités.

Pour le moment, nous disposons de résultats encourageants sur deux axes de recherche la tétranormalisation (Savall, Zardet 2005) d'une part, et le capitalisme socialement responsable d'autre part, qui semblent fournir des orientations prometteuses pour des expérimentations complémentaires ou conjointes à des études sur les externalités.

Ces limites semblent être relatives. Des expériences dans le milieu associatif ont été conduites avec des instances de décisions de type collectif: l'affaiblissement de l'axe politique (rôle de l'encadrement) est compensé par les axes outils et processus (Delattre, 2002). Dans le cadre d'une approche territorialisée l'axe processus peut être un levier « puissant » pour faire émerger des « enjeux » d'acteurs (parties prenantes). La réalisation d'un diagnostic portant sur les dysfonctionnements et la déperdition des ressources mobilisées, dans le cadre d'un espace partagé entre des acteurs insérés dans des processus ou des activités différenciés, ne semble pas être un point bloquant, même si des ajustements méthodologiques doivent être opérés, pour tenir compte du changement d'échelle. La principale difficulté réside dans la « légitimité » du pilotage : l'axe politique. Plusieurs points sont à prendre en considération : la cohérence de finalité, la répartition des responsabilités et la représentativité des parties en présence. La transposition de finalité entre une organisation et un territoire ne peut faire l'économie d'une analyse. Organisation et territoire négocient les conditions de leur survie avec leur environnement, pour autant une organisation se définit par une action collective dans le cadre de rapports sociaux structurés, alors que pour l'inter-organisationnel territorialisé, la finalité est plus multiple, sociale, sociétale et environnementale. L'organisation est structurée autour et pour assurer sa finalité, alors que le territoire est façonné par les interactions de ses parties prenantes. Pour l'organisation, la qualité des interactions est un moyen, alors que pour le territoire elle apparaît comme une résultante. Si l'on ne cède pas à la facilité de percevoir ces périmètres comme « similaires », les leviers disponibles pour la prise de décision au niveau d'un territoire sont beaucoup plus diversifiés, et leur mise en convergence reste, à ce stade, plus facile à appréhender selon une approche « technique » que « politique ». Au sein des organisations la répartition des responsabilités est relativement aisée, même si dans le cadre des relations formelles, les jeux des acteurs sont parfois sous estimés (résistance aux changements, phénomènes de retrait et ou de déloyauté professionnelle). Au niveau d'un territoire, la répartition des responsabilités repose sur un dosage de cloisonnements interdépendants des responsabilités formelles (rôles des collectivités locales et des représentants de l'Etat), un foisonnement réglementaire et législatif, une multitude d'approches conventionnelles (qualité, labels, agréments, ...).

La représentativité des parties en présence pose aussi question lorsque le champ d'intervention impacte la sphère sociétale. Dans une organisation, grâce au

système de délégations, les rapports de forces sont plus visibles, relativement à la représentativité des parties prenantes et aux différentes sensibilités en présence sur un territoire.

3. Convergence et spécificités des deux approches

L'approche socio-économique propose un modèle qui s'adapte aux activités, aux processus et aux espaces qu'elle investit de façon clinique, que les transactions soient marchandes ou non-marchandes, en proposant des projets et des actions déclinables au niveau de tous les acteurs. L'approche néo-classique choisit de mesurer financièrement l'impact des biens collectifs et de leur gestion sur la sphère marchande, en utilisant une déclinaison du modèle marchand à destination des seuls décideurs politiques.

L'approche clinique socio-économique et environnementale nécessite plus de temps dans sa mise en œuvre, elle implique l'identification par les acteurs des activités et des processus afin de limiter la propagation des dysfonctionnements et leur coût de régulation. Elle permet de proposer des actions à tous les acteurs. L'approche coût-bénéfice n'autorise que l'action des décideurs politiques centraux par la voie de l'investissement, elle est difficilement utilisable pour les actions individuelles, de groupe, locales ou territoriales, avec des révisions possibles en cas d'ajustement nécessaire.

Figure n°7-1 : Externalités et dysfonctionnements : hypothèses et périmètre

Paramètre	Analyse socio-économique	Théorie néo-classique
Hypothèses sous-jacentes	Interaction structures-comportement Conduisant à une performance socio-économico-environnementale atrophiée (visible dans les dysfonctionnements et dans leur coût de régulation).	Les externalités sont modélisées économiquement à partir d'une optimisation coûts-bénéfices. Les biens collectifs obéissent à des logiques non marchandes qui influencent la performance économique globale et individuelle par les externalités positives et négatives.
L'opposition marchand/non-marchand	En s'intéressant aux activités et processus identifiés par les acteurs, on élimine la frontière entre la sphère marchande et non-marchande. Les dysfonctionnements peuvent avoir des causes associant des paramètres environnementaux, sociaux, administratifs, démographiques, médicaux et économiques.	Les actions sont choisies en fonction de leurs impacts économiques sur la sphère marchande par rapport au budget consenti. Les apports sociaux et environnementaux sont annexés en qualitatifs ou non mesurés.

La convergence des deux approches réside dans la volonté de réaliser une évaluation. Cependant les hypothèses divergent sur les modalités. Alors que l'approche néo-classique discrimine les éléments du périmètre sur la base d'une modélisation *a priori*, la seconde s'inscrit dans une position de proximité globale des interactions entre les parties prenantes sur un périmètre territorialisé permettant d'affiner le « grain » de la représentation.

Figure n°7-2 : Externalités et dysfonctionnements : régulations et leviers d'action

Paramètre	Analyse socio-économique	Théorie néo-classique
Les programmes d'actions	Les programmes sont homogènes avec le processus dysfonctionnel, ajustables en fonction de leur évolution. Leurs effets sont mesurables en local et en individuel, aussi bien qu'en collectif et en global. Les frontières entre le public et le privé, entre l'intérêt individuel et collectif ne constituent pas des obstacles pour les actions.	Le programme d'actions n'est pas homogène avec les externalités constatées. L'administration agit en tant qu'agent administrant des biens collectifs. L'intervention risque donc, par ses logiques de choix, une perte de pertinence dans le temps (découplage cause/conséquence, accélération de la dynamique de l'externalité) et dans l'espace local-global (individus, entreprises et organisations, territoires)

La conception de la régulation et les leviers d'actions se caractérisent par de fortes spécificités.

Figure n°7-3 : Externalités et dysfonctionnements : Evaluation et niveaux opératoires

Paramètre	Analyse socio-économique	Théorie néo-classique
Positionnement de l'évaluation	Elle intervient après le regroupement des dysfonctionnements sur des chaînes de causalité, ce qui permet à la fois de guider l'action en vue de réduire les consommations de facteurs affectées à la régulation, et de donner une valeur sur laquelle les agents peuvent effectivement agir quelle que soit leur position (producteurs, consommateurs, individus, groupes, actifs, inactifs) intervenant dans la sphère marchande ou non marchande.	La mesure financière des effets est l'élément fondamental, elle ne s'intéresse pas aux relations de causalité. Cette mesure sert de référence pour les budgets et les plans d'actions de l'administration gérant le bien collectif. Les externalités provenant de la sphère marchande sont intégrées sans qu'il soit possible de les discerner (pollutions).
Liaison micro-méso-macro	Le principal avantage d'un découpage en processus est de mettre en évidence les activités. Celles-ci peuvent être limitées à une organisation ou se positionner dans l'inter-organisationnel (un réseau). Si on considère que le fonctionnement socio-économique est le fait d'organisations, la séparation entre les phénomènes micro, méso et le macro-économique dépend étroitement du périmètre sur lequel on choisit d'intervenir.	L'évaluation est globale et non-couplée à des processus. Elle vise à des actions guidées par l'autorité administrative en charge des biens collectifs sur un territoire. La liaison entre des conséquences ou les causes organisationnelles ou individuelles est difficile à établir.

L'approche socio-économique permet d'enrichir la démarche d'évaluation globale, centrée sur les activités et processus, elle facilite la discrimination des liens de causalité pour mieux expliquer le résultat financier.

Plus qu'une opposition entre les deux approches on peut deviner des coopérations potentielles sur les faiblesses et les forces de chacune. La théorie néo-classique a clairement identifié les sources d'information sur des périmètres macro-économiques (cf. rapport Boiteux 2001). L'analyse socio-économique cartographie les processus de façon clinique, ce qui exige plus de temps. Toutefois, cette approche n'est pas limitée par la séparation marchande et non-marchande et ne vise pas uniquement le décideur public. Enfin et surtout, l'analyse socio-économique peut intégrer l'environnemental dans l'analyse des

dysfonctionnements, et les comportements de perfectionnements permanents des agents dans les régulations.

CONCLUSION

La conception néo-classique de l'externalité positive ou négative, d'origine marchande ou non-marchande, a glissé, progressivement, vers une conception uniquement non-marchande sociale et environnementale, qui impute à l'Etat le rôle de régulateur. Dans ses utilisations opérationnelles, les principales études s'intéressent à la santé, les transports, la pollution, l'énergie, les accidents du travail...laissant une grande partie des champs inter-organisationnels sans véritable système de régulation. La vision de l'optimisation économique à travers un système coûts-avantages conduit à une analyse restreinte aux biens collectifs et à une focalisation sur l'individu (client ou usager), consommateur et producteur de biens et de services, dont la performance est en partie limitée par les externalités présentes sur un territoire. Ainsi, le recours à des systèmes de taxation, de sanction et de subvention débouche sur un calcul économique individualisé engendrant des comportements favorisant la réduction de la dépense publique. Les coûts de ces systèmes sont théoriquement comparés aux coûts des externalités dans le but d'améliorer l'action publique. L'élargissement de la notion d'externalités à celle de dysfonctionnements complètent la visibilité que l'on recherche pour des activités humaines qui s'inscrivent dans le développement durable. La démarche par l'étude des dysfonctionnements facilite la mise en évidence des activités et processus dysfonctionnels, sans distinction des activités marchandes et non-marchandes, sociales et environnementales. Toutefois, la mise en évidence de ces activités et processus invite à déplacer le niveau de réflexion. Par exemple, à regrouper les parties prenantes, afin de réfléchir à des stratégies inenvisageables au niveau de d'une filière, d'un projet territorial, de l'entreprise, de l'individu ou de l'administration, et de promouvoir des comportements de responsabilité économique, sociale et environnementale sans avoir recours à des stimulants fiscaux. La mise en évidence d'un périmètre interorganisationnel territorialisé, à l'origine de la création de structures *ad hoc* de gestion, pourvus d'instances de gouvernance, d'une stratégie et d'équipes opérationnelles, ouvre un espace de recherche pour les sciences de gestion, en proposant un chaînon manquant dans la perception des dysfonctionnements et dans leur régulation systémique. Ces structures intermédiaires marquent dès leur origine un positionnement sur le développement durable puisqu'elles incarnent une approche collective négociée, à partir d'un diagnostic des dysfonctionnements : elles pourraient ouvrir la voie à de nouvelles stratégies pour les organisations et les territoires.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARAGRANDE M. (1997), Les approches disciplinaires de l'analyse des SADA, Communication présentée au séminaire sous-régional FAO-ISRA «Approvisionnement et distribution alimentaires des villes de l'Afrique francophone» Dakar, 14 -17 avril 1997
- CAPPELLETTI L., NOGUERA F. (2005), Le développement durable de la valeur du temps de travail humain: une réponse à la mondialisation, *Management et Avenir*, 2005/4 n°6, 183-200.
- COASE R. H. (1988), The Nature of the Firm: Origin *Journal of Law, Economics, & Organization* Vol. 4, No. 1 (Spring, 1988), pp. 3-17
- COASE R.H., GILLIS Xavier, BOURREAU Marc, (1987) "La nature de la firme", *Revue française d'économie*. Volume 2 N°1, 1987. pp. 133-163.
- COASE R. H., 1960, The problem of social cost, *Journal of law and Economics* 3, octobre 1-44.
- CROZET Y., BAGARD V., CHEVASSON G., (2003), Valeur de la vie humaine et sécurité routière : de l'incubation à l'émergence de nouvelles préférences collectives, *Transports*, n°422, novembre décembre 2003.
- DELATTRE M., GARCIA M. (2016), L'inter-organisationnel territorialisé : une opportunité pour le développement durable ? Communication au congrès ISEOR-AOM juin 2016 Lyon.
- DELATTRE M. (2002), « Professionnalisme et bénévolat : alibi de l'amateurisme ou crise des discours ? », *Revue Internationale de l'économie sociale (RECMA)*, n°283, février 2002, pp. 53-66.
- DIONNE G., LEBEAU M., (2010), Le calcul de la valeur statistique d'une vie humaine, CIRRELT 2010-48
- FITOUSSI P., SEN A., STIGLITZ J. et al. (2009) *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf
- HARDIN G. (1968), The Tragedy of Commons, *Science*, New Series, Vol. 162, N° 3859 (Dec. 13,1968), 1243-1248.
- HUGON P. (2014), Relecture de comportement économique et structures sociales d'André Nicolai au regard des institutionnalismes et de l'anthropologie économique, *Journée d'études sur l'actualité des écrits du Professeur André Nicolai-Kiel*, Le Havre 22-23 mai 2014.
- JONAS H. (1995), *Le principe de responsabilité: une éthique pour la civilisation technologique*, Ed. Flammarion. Troisième édition. Première édition Insel Verlag, Frankfurt a.M. 1979 *Das Prinzip Verantwortung*. Pour la traduction française, *Les Editions du Cerf*, 1990.
- MARTINET A., SAVALL H., (1978) Dysfonctionnements, coûts et performances cachés dans l'entreprise. In: *Revue d'économie industrielle*, vol. 5, 3e trimestre 1978.
- OLSON M. Jr, (1965), *The Logic of Collective Action, Public Goods and the Theory of Groups*, Harvard Economic Studies 124, 208 p.
- SAMUELSON P. A. (1954), The Pure Theory of Public Expenditure, *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 36, No. 4. (Nov., 1954), pp. 387-389.
- SAVALL H., (1975), *Enrichir le travail humain : l'évaluation économique*, Dunod Paris, Troisième édition Economica 1989, 275 p.

SAVALL H., (1978b), A la recherche des coûts-performances cachés de l'entreprise pour un diagnostic socio-économique de l'entreprise, *Revue Française de Gestion* n°18, nov. Déc.1978, pp.96-108.

SAVALL H., (1979), *Reconstruire l'entreprise : analyse économique des conditions de travail*, Dunod Paris (275 p.

SAVALL H, ZARDET V. (2005), *Tetranormalisation: Défis et dynamique*, 195 p. Paris Economica.

SCHNEIDERMAN A. M. (1986), Optimum quality costs and zero defects, are they contradictory concepts? *Quality Progress* (November 1986) American Society for Quality Control.

TOMEK W. G., ROBINSON K. L. (1981), *Agricultural product prices*, Cornell University Press - 367 pages

TREICH N., (2005), L'analyse coût-bénéfice de la prévention des risques, version préliminaire, LERNA-INRA, Université de Toulouse, décembre 2005, 52 p.

WEBER M. (1922), *Economie et Société*, Collection Pocket Agora 2003, p. 96-100.

WERREBROUCK J-C (1993), Regard sur deux approches de la qualité, *Revue Française de Gestion* n°93 26-35, Novembre 1993.

Rapports :

BAUMSTARK L., DERVAUX B., TREICH N., (2013), Commissariat général à la stratégie et à la prospective, Département Développement durable, *Eléments pour une révision de la valeur de la vie humaine*, Tome 2 « l'évaluation socio-économique en période de transition » Groupe de travail présidé par Quinet E. BOITEUX M (Président), BAUMSTARK L. (Rapporteur Général), Commissariat Général du Plan (2001), *Transports : Choix des investissements et coût des nuisances*, 325 p.

ROQUIGNY Q., (2013), Commissariat général à la stratégie et à la prospective, Département Développement durable, *Valeur du temps*, Tome 2 « l'évaluation socio-économique en période de transition » Groupe de travail présidé par Quinet E. SETRA : Service d'études du les transports, les routes et leurs aménagements, (2010), Rapport d'étude : *Monétarisation des externalités environnementales*, 146 p.

European Commission, EC, DG, TREN (2006), SWEGO G (Lead contractor), HEATCO : developing Harmonised Approaches for Transport Costing Project Assessment : Economic values for key impacts valued in the stated preference surveys, D1, D4, D5.